

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 13 - 14 mai 1999

RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 6 de l'ordre du
jour



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/99/6-A/8
9 avril 1999
ORIGINAL: ANGLAIS

PROJET DE DÉVELOPPEMENT APPROUVÉ PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF ENTRE LE 1ER JUILLET ET LE 31 DÉCEMBRE 1998— GUINÉE 5664.00

Appui aux initiatives de développement rural communautaire en Moyenne et Haute Guinée

Nombre de bénéficiaires	114 111
Durée du projet	Trois ans

Coût (dollars E.-U.)

Coût total pour le PAM	3 571 660
Coût total des produits alimentaires	1 682 330
Coût total pour le gouvernement	1 506 340

RÉSUMÉ

Classée dans la catégorie des pays les moins avancés à faible revenu et à déficit vivrier PMA/PFRDV), la Guinée se trouvait en 1997 au 167ème rang selon l'indicateur du développement humain du PNUD. Le projet d'appui aux initiatives de développement rural communautaire combine trois projets (Guinée 2674.01, Guinée 2469.02 et Guinée 4195.00) terminés en décembre 1996. Il couvre les composantes et activités qui, dans ces trois projets, ont été identifiées comme étant viables et satisfaisantes par une mission d'examen préalable PAM/FAO/OIT menée en novembre/décembre 1995. Le projet vise à améliorer les conditions de vie de la population rurale dans les régions les plus pauvres de la Guinée en soutenant des activités de développement rural entreprises et exécutées par les collectivités locales. Il recevra une aide de services techniques locaux du gouvernement et d'ONG. Le nombre des bénéficiaires est estimé à 114 111 et le coût total pour le PAM à 3 571 660 dollars. La contribution du gouvernement est chiffrée à 1 506 340 dollars.

Il faut citer parmi les activités du projet la réfection des routes de desserte, la bonification des marécages et rizières d'altitude, la promotion d'une utilisation rationnelle des ressources naturelles, en particulier les forêts, la culture maraîchère et la formation. Le projet renforcera la participation communautaire traditionnelle aux travaux saisonniers au cours desquels des repas collectifs sont offerts aux participants. Une réserve alimentaire sera créée correspondant à 10 pour cent du total des journées de travail pour fournir un appui flexible aux initiatives communautaires rurales comprenant surtout des femmes. La réserve alimentaire sera utilisée en nature pour les activités vivres-contre-travail et vivres-contre-formation ainsi que pour l'alimentation des enfants dans les garderies. Les denrées alimentaires du PAM seront livrées à des points de distribution avancés aussi proches que possible des zones de distribution, en utilisant une subvention du PAM couvrant 75 pour cent des frais de transport intérieur, d'entreposage et de manutention (TIEM) qui s'élèvent à 118 dollars la tonne. Deux volontaires des Nations Unies seront détachés à ces points en Moyenne et Haute Guinée pour contrôler les activités du projet et assurer le suivi des denrées du PAM.

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Conformément aux décisions relatives aux méthodes de travail prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 1996, le Secrétariat s'est efforcé de préparer à l'intention du Conseil une documentation concise et orientée vers la décision. Les réunions du Conseil d'administration seront conduites avec efficacité, dans le cadre d'un dialogue et d'échanges de vues plus larges entre les délégations et le Secrétariat. Le Secrétariat poursuivra ses efforts afin de promouvoir ces principes directeurs.

Le Secrétariat invite par conséquent les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en plénière par le Conseil.

Les fonctionnaires du PAM chargés du présent document sont les suivants:

Directeur régional: M. Zejjari tel.: 066513-2201

Coordonnateur de programmes: A. Balde tel.: 066513-2675

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 066513-2641).

